

Commune de Suchy

Demande d'autorisation municipale

avec affichage de la décision

N°

Liste non exhaustive : mur de soutènement / place de stationnement / ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout ou réservoir à pellets (selon contenance et/ou l'emplacement) / capteurs solaires (d'une surface maximale de 32 m² intégrés dans le plan du toit et ne dépassant pas plus de 10 cm la couverture de celui-ci, excepté zone du Bourg) / fenêtre du type « vélux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m² / construction de minime importance d'une surface inférieure à 12 m² au sol comme couvert, cabanon de jardin, réduit à outils, véranda / petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct comme fermeture d'une terrasse ou d'un balcon), à confirmer par la Municipalité et pour autant que ces ouvrages ne se situent pas en zone agricole.

A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : Duruz Sandrine et Julien

Lieu-dit :

Adresse locale : Chemin des Ochettes N° : 3

Téléphone : 0788435761 Téléfax :

Parcelle n° : 502 N° ECA : 272

Surface parcelle : 913 m² Note architectural NRA :

Coordonnées nationales, selon CNS : /

Zone selon plan général d'affectation : Village

B. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans :

Adresse : Chemin des Ochettes 3

Description de l'ouvrage : Construction d'un muret de soutènement d'une hauteur de 95 cm le long de l'actuel talus (en rouge sur le plan). Il aura un décrochement pour faire un potager surélevé. Le muret sera en brique de béton et recouvert de crépi ou de pierres de parement. Construction d'un couvert en bois à toit plat avec légère pente pour l'écoulement (en bleu sur le plan). Le couvert sera autoporté et aussi fixé contre la façade.

Façades – matériaux :

Toiture – matériaux :

Coût estimatif des travaux : Frs muret: 5000.- / couvert 15'000.-

Abattage prévu d'arbres ou de haies : non oui

C. SIGNATURES ET ACCORDS

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu : Suchy Ch. des Orchettes 3 Date : 08.09.2020

Signature(s) :  

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu : Date :

Signature(s) :

Accord des voisins directement touchés ou concernés :

Parcelle n° : 503 Signature(s) : 

Parcelle n° : x 508 Signature(s) : 

Parcelle n° : 62 Signature(s) : vois annexe car a demenager.

Parcelle n° : 60 Signature(s) : 

Parcelle n° : 501 Signature(s) : 

Parcelle n° : 64 Signature(s) : vois annexe car aux USA.

à remplir par la Commune

D. DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du 28 septembre 2020 a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours,

du 29 septembre 2020 au 28 octobre 2020

La Municipalité



Le dossier complet peut être consulté au bureau communal

Annexes : 2 x plan de situation (ou copie récente mise à jour) avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage à construire
2 x plan de l'ouvrage avec indications (cotes, etc.) pour une bonne compréhension

.....
.....
.....

Guichet cartographique cantonal

